



GRANDLYON
communauté urbaine

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Séance du **24 septembre 2008**

Délibération n° 2008-0234

commission principale : développement économique

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Filière Sciences de la vie - Convention de financement 2008-2009 avec la Fondation scientifique de Lyon et du Sud-Est pour l'organisation du forum mondial BioVision

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction marketing et stratégies économiques

Rapporteur : Monsieur Kimelfeld

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 155

Date de convocation du Conseil : 12 septembre 2008

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : 25 septembre 2008

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Elmalan, MM. Buna, Charrier, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R, Bouju, Mme Peytavin, M. Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Auroy, Mmes Bab-Hamed, Bailly-Maitre, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Chabrier, Mme Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagonne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Fleury, Forissier, Fournel, Gentilini, Geourjon, Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Grivel, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Huguet, Imbert Y, Imbert A, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Lyonnet, Meunier, Millet, Morales, Muet, Mmes Palleja, Perrin-Gilbert, Pierron, MM. Pili, Pillon, Plazzi, Quiniou, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Sturla, Suchet, Terracher, Terrot, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touléron, Touraine, Uhlrich, Mme Vallaud-Belkacem, MM. Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yéréman.

Absents excusés : Mme Guillemot (pouvoir à M. Darne J.), MM. Daclin (pouvoir à Mme Gelas), Blein (pouvoir à M. Ariagno), Balme (pouvoir à M. Plazzi), Mmes Bargoin (pouvoir à M. Barthélémy), Bocquet (pouvoir à M. Quiniou), MM. Buffet (pouvoir à M. Gignoux), Chabert (pouvoir à Mme Dagonne), Mmes Chevallier (pouvoir à M. Coste), Dubos (pouvoir à Mme Hamdiken-Ledesert), M. Galliano (pouvoir à M. Reppelin), Mme Ghemri (pouvoir à M. Albrand), MM. Goux (pouvoir à Mme David M.), Lévêque (pouvoir à M. Claisse), Louis (pouvoir à Mme Levy), Mme Pesson (pouvoir à M. David G.), MM. Petit (pouvoir à M. Cochet), Serres (pouvoir à M. Ferraro), Turcas (pouvoir à M. Vaté).

Absents non excusés : MM. Barge, Julien-Laferrière, Deschamps, Genin, Guimet, Havard, Pillonel, Réale.

Séance publique du 24 septembre 2008**Délibération n° 2008-0234**

commission principale : développement économique

objet : **Filière Sciences de la vie - Convention de financement 2008-2009 avec la Fondation scientifique de Lyon et du Sud-Est pour l'organisation du forum mondial BioVision**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction marketing et stratégies économiques

Le Conseil,

Vu le rapport du 3 septembre 2008, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Rappel du contexte

Dans le cadre de Grand Lyon, l'Esprit d'entreprise, la Communauté urbaine a fait le choix de développer la filière Sciences de la vie avec l'ambition de positionner Lyon parmi les cinq pôles européens les plus dynamiques parmi Oxford-Cambridge, Heidelberg-Munich, Swiss Biotech ou encore Medicon Valley.

Depuis une dizaine d'années, des efforts importants ont ainsi été réalisés par la Communauté urbaine pour encourager le développement d'un pôle Sciences de la vie avec notamment :

- la structuration d'un cancéropôle Lyon-Auvergne-Rhône-Alpes officiellement lancé en décembre 2002, avec la mise en place d'une nouvelle tête de réseau lancée en 2004,
- la labellisation, en juillet 2005, d'un pôle de compétitivité mondial LyonBiopole, centre d'excellence en diagnostic et vaccin,
- la labellisation, à la fin 2006, du Réseau thématique de recherche avancée (RTRA) Innovations en infectiologie et au début 2007, des Réseaux thématiques de recherche et de soins (RTRS) Synergie Lyon Cancer et NeuroDis (Neurosciences, Handicap neurologique),
- la création du service Lyon BioAdvisor® pour accompagner les entreprises dans leurs projets de développement et de partenariats,
- et la mise en place d'un immobilier dédié aux activités de biotechnologies, en particulier Bioparc Lyon.

Un des leviers d'action de cette politique consiste à favoriser la tenue d'évènements à portée nationale et internationale sur son territoire.

BioVision, le forum mondial des Sciences de la vie, a été lancé en 1999. Evènement biennal, son objectif est d'instaurer à Lyon une plateforme internationale de débats entre les principaux acteurs mondiaux du développement des Sciences de la vie (experts scientifiques, chefs d'entreprises, dirigeants politiques, représentants de la Société civile) et de devenir ainsi une source de recommandations conduisant à des plans d'action internationaux concertés dans le domaine de la santé, de l'agriculture, de la sécurité alimentaire et de l'environnement.

La Fondation scientifique de Lyon et du Sud-Est est à l'initiative de BioVision et l'organise depuis 1999.

En parallèle du forum, se déroule la convention d'affaires Biosquare réunissant les principaux acteurs biotech du secteur. En 2007, près de 1 300 dirigeants d'entreprises de 34 pays, représentant 800 sociétés, ont participé à BioSquare, la positionnant ainsi comme la plus internationale des conventions d'affaires en Europe. Cette convention se tient à Lyon, en même temps que BioVision les années impaires et en Suisse les années paires.

L'édition BioVision 2007

Après quatre éditions, le forum 2007 a quelque peu refondu son architecture :

- dix pré-conférences ont été organisées durant l'année 2006 sur les thèmes du forum afin de préparer et d'enrichir les débats. Leurs rapports ont ensuite été mis en ligne sur le site web et ouvert la discussion par un blog,
- un fil rouge a été adopté : la contribution des Sciences de la vie aux objectifs du millénaire pour le développement. Les objectifs du millénaire comportent huit grands objectifs pour combattre la faim, la pauvreté, les maladies, l'illettrisme, les dégradations de l'environnement et la discrimination à l'égard des femmes. BioVision a traité les six thèmes en liaison avec les Sciences de la vie,
- le forum s'était fixé pour objectif de dépasser les débats pour déboucher sur des recommandations et lancer, chaque fois que possible, des actions concrètes, ce qui est fait aujourd'hui à travers une fondation.

L'édition BioVision 2009

Du 8 au 11 mars 2009, 1 500 participants -scientifiques, responsables industriels, représentants des grandes organisations internationales, des organismes non gouvernementaux (ONG) et des collectivités locales- sont attendus au palais des Congrès de Lyon pour participer à cette 6^e édition de BioVision.

A l'image de l'édition précédente, le programme se déclinera en deux parties : une partie thématique structurée autour d'un fil rouge et une autre partie consacrée aux avancées les plus récentes du secteur. Le fil rouge, pour 2009, est Sciences de la vie dans la ville.

A l'issue du forum BioVision, un rapport scientifique détaillé devrait voir le jour ainsi qu'une revue des solutions et recommandations, documents qui seront diffusés *via* internet aux acteurs clés, médias et grand public.

Pour les collectivités territoriales partenaires comme la Communauté urbaine, l'objectif est que BioVision-BioSquare soit une manifestation phare, incontournable afin de valoriser la politique de développement en Sciences de la vie mise en œuvre depuis plusieurs années en Rhône-Alpes, renforcer la visibilité de la métropole en tant qu'acteur majeur du secteur au niveau local, national et international.

Le budget 2008-2009

Le budget du plan d'actions sur 2008-2009 s'élève à 4 788 000 € pour l'ensemble des dépenses liées aux frais de personnel, de gestion et d'organisation ainsi qu'aux services et prestations extérieurs nécessaires pour la mise en place du forum, à un niveau égal à celui de l'édition 2009.

La participation de la Communauté urbaine est constante depuis 2003 et s'élève à 465 000 € par an :

Dépenses	2008 (en k€)	2009 (en k€)	Recettes	2008 (en k€)	2009 (en k€)
accueil VIP, intervenants, participants	32	495	ville de Lyon	76	76
promotion (conférences préliminaires)	150	-	Communauté urbaine	465	465
personnel	484	392	département du Rhône	350	350
déplacements	145	70	région Rhône-Alpes	375	375
honoraires	224	152	inscriptions		100
frais de structure	579	575	participation des entreprises	725	1 000
logistique	212	620	honoraires	50	67
communications	118	540	divers		314
total	1 944	2 844	total	2 041	2 747

Il est donc proposé de verser une subvention, pour le plan d'actions 2008-2009, à la Fondation scientifique de Lyon et du Sud-Est, d'un montant de 930 000 €. Cette subvention sera versée en deux temps, selon les modalités de versement prévues dans la convention, soit :

- 465 000 € en 2008
- 465 000 € en 2009 ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE

1° - Approuve le versement d'une subvention à la Fondation scientifique de Lyon et du Sud-Est pour l'organisation du Forum BioVision à travers une participation globale d'un montant de 930 000 € pour les programmes d'actions 2008 et 2009.

2° - Autorise monsieur le président à signer la convention biennale 2008-2009 avec la Fondation scientifique de Lyon et du Sud-Est précisant les modalités de versement suivantes :

- pour la première année, 80 % de la subvention versés dans un délai global de 45 jours après réception du certificat de notification de la présente convention, les 20 % restants sur remise du programme d'actions 2009,
- pour la deuxième année, 80 % après approbation du programme d'actions 2009 par la Communauté urbaine, le solde à la remise du rapport d'activités et des comptes annuels certifiés.

3° - Ces dépenses seront imputées aux crédits inscrits et à inscrire au budget principal de la Communauté urbaine - exercices 2008, 2009 et 2010 - compte 657 480 - fonction 90 - opération n° 0357 selon la répartition suivante :

- pour le programme d'actions 2008 :

- . 80 % en 2008, soit 372 000 €
- . 20 % en 2009, soit 93 000 € ;

- pour le programme d'actions 2009 :

- . 80 % en 2009, soit 372 000 €
- . 20% en 2010, soit 93 000 €.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 29 septembre 2008.